

ARRÊTÉ N°2026-DRJH-045**PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A MONSIEUR PASCAL ALLAIN**

Le maire de la ville d'Auxerre,

Vu l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que tous les adjoints ont reçu délégations,

Considérant que Monsieur Pascal ALLAIN a été élu conseiller municipal aux élections du 22 mars 2026,

Arrête,

ARTICLE 1er : Monsieur Pascal ALLAIN est nommé conseiller délégué chargé de l'environnement, de la transition écologique et des mobilités durables.

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à :

- Pascal ALLAIN,
- Nordine MAAROUFI
- La Direction Générale des Services
- La Trésorerie

Le 11 mai 2026

Le Maire,



Mathieu DEBAIN

